

---

## PRENONS DES VOIES SÛRES



---

Pour continuer à bâtir des communautés chrétiennes vivantes, il nous importe de prendre des moyens sûrs qui ont fait leur preuve. Le rassemblement dominical hebdomadaire assure l'édification de la communauté; le conseil de la pastorale manifeste la coresponsabilité indispensable. Continuons à faire l'inventaire de ces moyens.

### LES COMITÉS PAROISSIAUX POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Je demande également, avec insistance, que les comités paroissiaux pour les affaires économiques intensifient leur travail si bien amorcé. Près de trois cents personnes veillent présentement à la gérance des biens de nos communautés. Et ce que je trouve admirable, c'est de voir à l'oeuvre des comités qui assument communautairement cette gérance des biens de l'Église, l'un s'occupant de la tenue des livres avec compétence et assiduité, l'autre s'occupant de l'entretien de l'église ou du presbytère, un autre prenant charge de la gestion et de l'entretien du cimetière. Après cette période de rodage de trois ans, les comités paroissiaux pour les affaires économiques peuvent faire beaucoup pour décharger de l'administration les responsables de la pastorale, en particulier les prêtres. Certaines paroisses, plus peuplées, pourraient se nommer un gérant qui prendrait soin, en relation étroite avec le responsable de la paroisse et le Comité paroissial pour les affaires économiques, de tout ce qui concerne les finances, les emplois, les édifices et les terrains. Puisque selon le Droit Canonique, le pasteur doit « veiller » à l'administration des biens de la paroisse, ce rôle de vigilance pourra être accompli par des rencontres périodiques du gérant de la paroisse avec le pasteur.

### L'ÉQUIPE PASTORALE PAROISSIALE

Après l'avoir annoncé aux responsables de paroisses, aux présidents des conseils paroissiaux de pastorale et des comités paroissiaux, maintenant j'annonce à l'ensemble des diocésains et des diocésaines une orientation majeure pour notre Diocèse: la formation d'équipes pastorales paroissiales qui auront la charge d'une ou de plusieurs communautés chrétiennes. Formées de trois à cinq personnes, dûment mandatées par l'évêque pour une période donnée, ces équipes travailleront au service de la mission de l'Église du Christ, au renouveau de la paroisse par l'enseignement de la catéchèse, le souci des pauvres, les célébrations et les prières. Il ne faut plus que la responsabilité paroissiale ne repose que sur une seule personne.

Je serai des plus attentifs à l'application de cette orientation diocésaine, dès cette année et dans les années à venir. L'équipe pastorale, mandatée par l'évêque, veille à ce que soient pris en considération les divers aspects de la vie chrétienne : éducation de la foi, célébration des sacrements, communion fraternelle et transformation du milieu. Les personnes-membres de ces équipes devront être reconnues par la communauté en raison de leur amour pour le Christ et son Église, capables de travailler en équipe, intéressées au bon devenir de leur milieu et préoccupées par les situations présentes de la paroisse : enseignement religieux, célébrations, souci des pauvres, sens de la prière.

### LA TÂCHE DU PRÊTRE RECENTRÉE SUR L'ESSENTIEL

« Devant le nombre si restreint de nos prêtres, il importe qu'ils soient dégagés de plus en plus de toutes tâches administratives, qu'ils s'en tiennent à veiller à ce que les membres des comités pour les affaires

économiques assument entièrement leurs responsabilités. Que les prêtres aient du temps pour prier et célébrer, du temps pour voir à la formation pastorale de leurs coéquipiers et coéquipières, du temps pour voir à la formation spirituelle des membres des divers comités, du temps pour se ressourcer et se reposer. Que les prêtres puissent visiter les malades et les pauvres de leurs milieux. Qu'ils veillent avant tout à l'annonce de l'Évangile sous toutes ses formes, mais spécialement par leurs homélies et leur enseignement religieux. » Ces recommandations du Conseil diocésain de la pastorale sont très importantes non seulement pour les prêtres, mais pour la vie des communautés chrétiennes.

Si dans chaque paroisse il y a le Conseil paroissial de pastorale, le Comité paroissial pour les affaires économiques et l'équipe de pastorale paroissiale qui travaillent solidairement au mieux-être de la communauté et de son avenir, de grands pas auront été franchis dans nos réaménagements pastoraux. L'avenir de nos paroisses ne reposent plus sur quelques personnes, mais sur un ensemble impressionnant de baptisés, de confirmés et d'ordonnés. Il faudra viser à alléger le plus possible l'ensemble de nos structures mais il faudra également nous assurer un minimum de mécanismes pour la participation indispensable des membres de la communauté.

Je crois vous avoir donné cinq voies sûres pour la vitalité et l'avenir de nos communautés chrétiennes: le rassemblement de tous les baptisés le dimanche, l'implantation des conseils paroissiaux de pastorale, la formation des comités paroissiaux pour les affaires économiques, la mise sur pied d'équipes pastorales paroissiales, le rôle essentiel du prêtre. Ces voies d'avenir sont autant d'étapes importantes de collaboration et de coresponsabilité. Elles demanderont beaucoup de souplesse et de dialogue, beaucoup de prière et de pardon. Rien n'est ciselé dans la pierre; il faudra commencer et recommencer sans se lasser. Il faudra une fidélité au Christ et à son Église jusqu'au bout. Les yeux fixés sur Jésus et sa mission, sous la poussée de l'Esprit, nous n'aurons pas peur de prendre les moyens audacieux, les voies les plus sûres pour assurer un avenir à nos communautés chrétiennes.

#### **ENTRONS DANS LE COMBAT DE DIEU EN MOBILISANT POUR LU TOUTES NOS ÉNERGIES**

Les années que nous vivons sont des années-charnières pour effectuer correctement les passages d'une année à une autre, d'un siècle à un autre siècle, d'un millénaire à un autre millénaire. Pour assurer de façon durable la vie et même la survie de nos communautés chrétiennes de l'Église diocésaine d'Edmundston, j'ai privilégié cinq voies sûres mais non exhaustives; j'ai déjà affirmé dans d'autres écrits et homélies l'importance d'une relève sacerdotale, l'indispensable formation pastorale, l'engagement pour la justice sociale au nom de sa foi. Ces voies privilégiées ne dispensent aucune personne baptisée, confirmée ou ordonnée d'en retenir d'autres qui conduisent sur le chemin de conversion, de communion et de solidarité. Ce sont des voies qui nous permettent de mieux répondre au commandement du Seigneur : « Tu aimeras Dieu de tout ton coeur, de toute âme, de toutes tes forces et tu aimeras ton prochain comme toi-même », ou encore le commandement de Jésus : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. »

*+ François Thibodeau ym*

+ François Thibodeau, c.j.m.  
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (21 juillet 1999)